



PROGRAMME

DÉTAILLÉ DE FORMATION

Créa'diaz® MOUV

Cours de danse qui se compose de mouvements adaptés aux pathologies liées au vieillissement des personnes. L'objectif est de favoriser le maintien de l'autonomie du public sénior. Les chorégraphies proposées respectent l'intégrité physique des personnes vieillissantes.

Durée de la formation

14 heures soit un total de 2 jours.

Objectifs de la formation

L'action de formation Créa'diaz® MOUV permet au stagiaire d'acquérir et de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être pédagogiques.

À l'issue de cette formation, vous serez capable d'animer une séance de danse adaptée au vieillissement naturel.

Programme de la formation

- Mettre en application les fondamentaux du Tronc Commun.
- Identifier les étapes de l'apprentissage de ce programme.
- Connaître les pathologies liées au vieillissement.
- Adapter sa pédagogie en fonction des caractéristiques du public sénior autonome ou en perte d'autonomie.
- Avoir conscience des conséquences pédagogiques.
- Comprendre la construction d'une séance (VREM).
- Animer une séance en respectant la méthode Créa'diaz®.
- Effectuer des remédiations par rapport au feed-back.

Pré-requis

Validation du TRONC COMMUN (voir sur notre site)



Moyens pédagogiques :

Formation en groupe.
Ateliers pratiques et théoriques.
Matériel et accessoires pour assurer une animation.
Livret de formation.
Vidéoprojecteur (occasionnel)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu par QCM.
Épreuve pratique avec un public en fin de formation.
Attestation de présence.

Public concerné :

Professionnels travaillant au contact du public sénior autonome ou en perte d'autonomie.

Accessibilités aux personnes handicapées :

Possible après évaluation de la nature du handicap et des aménagements techniques ou organisationnels nécessaires.

Financement :

Personnel : 345 € HT
Professionnel : 583,33 € HT
(Employeur, auto entrepreneur)

Inscription et informations :

06.19.81.76.92
equipe@creadiaz.org
www.creadiaz.org